

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 531

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-MALO

Ventes et cessions

523 208 577 RCS Saint-Malo.

SAMETO MANAGEMENT.

Forme : Société anonyme à conseil d'administration.

Capital : 750000.00 EUR.

Adresse : 6, Rue Bertrand Robidou, 22100 Dinan.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION SIMPLIFIEE PAR VOIE D'ABSORPTION DE SAMETO MANAGEMENT PAR SAMETO ARMOR 1. Evaluation de l'actif et du passif de SAMETO MANAGEMENT dont la transmission à SAMETO ARMOR est prévue : -Montant de l'actif : 3 091 968 euros -Montant du passif : 2 932 euros 2. Augmentation du capital de SAMETO ARMOR, société absorbante : SAMETO ARMOR détenant la totalité des actions de SAMETO MANAGEMENT, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés et la valeur comptable constitue un boni de fusion d'un montant de 679 174 euros qui sera comptabilisé dans le résultat financier à concurrence de 633 351 euros et dans le compte « boni de fusion », sous-compte de la « prime de fusion », à concurrence de 45 823 euros. 3. Dépôt du projet de fusion : Le projet de fusion établi le 24/06/2020 a été déposé le 01/07/2020, au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce de Saint-Malo..